

1. **Elargissement du 'projectleiding' aux représentants de la police fédérale**
2. **La livraison se rapproche**
3. **Préparation de la seconde phase du sous projet 'travailler avec des zones pilotes'**

>>> 1. Elargissement du 'projectleiding' aux représentants de la police fédérale

Dans notre édition de mars, nous vous avons présenté les différentes parties impliquées dans l'implémentation de Thémis - moteur salarial.

Vous y avez pu lire, entre-autre, que le SSGPI avait fait appel à la firme EDS et Acerta pour le développement et l'implémentation du moteur salarial.

Afin que l'implémentation des besoins de la police locale soit garantie, le 01-07-2008, une première réunion du 'projectleiding GPI' fut organisée. Celle-ci se tient de manière bi-mensuelle au SSGPI.

Le 'projectleiding GPI' est composé de deux chefs de corps, un comptable spécial, un représentant de la Commission Permanente de la Police Locale, un représentant du SAT et un représentant de la Direction Générale de la Politique de Sécurité et de la Prévention (DGSP). Participent également, à leur demande, des membres de la CGL et de la sous-commission Moteur salarial.

Deux membres de la police fédérale ont rejoint le 'projectleiding GPI' ce mois-ci (à savoir le Directeur de DGS/DSP et le Directeur f.f. DGS/DSF). Cette décision a été prise au vu de la nécessité d'impliquer le 'plus grand' client du SSGPI pour ce qui concerne le développement et l'installation du moteur salarial.

[>> menu](#)

>>> 2. La livraison se rapproche

Le 1er juillet 2009 est la date où le moteur devait être livré au plus tard.

EDS/Acerta a demandé un report de 17 jours pour la livraison suite à certains incidents (par exemple les pannes de courant) qui ont conduit à retarder l'implémentation.

Le 16 juillet, la livraison a été demandée officiellement par la firme EDS/Acerta. A partir de cette date, le SSGPI a 30 jours pour décider si le système sera livré ou non ou encore sous condition. L'acceptation finale de l'application revient à un 'approoversteam'. Ce groupe est composé de membres de la police locale et fédérale et du SSGPI.

[>> menu](#)

>>> 3. Préparation de la seconde phase du sous projet 'travailler avec des zones pilotes'

1e phase ... 12 pilotes dans la bataille

Dans le courant du mois de mai, les 12 zones pilotes ont reçu un accès à l'environnement de

training du moteur salarial. Depuis, les utilisateurs ont régulièrement 'construit' des dossiers pécuniaires fictifs et introduits des modifications dans ces dossiers avec comme objectif d'avoir de plus en plus de confiance dans l'application qui calcule les salaires.

Via ce travail avec des dossiers fictifs dans l'environnement de training, les zones pilotes sont préparées pour la prochaine étape, à savoir travailler dans l'environnement de production.

Dans l'environnement de production, les pilotes ont accès aux données de calcul réels pour les membres du personnel qui appartiennent à leur zone de police.

Avant de passer dans l'environnement de production, nous devons être certain que:

- L'application soit livrée (de façon à ce que l'environnement où les utilisateurs travaillent montre les mêmes fonctionnalités que l'environnement où ils travailleront à la date du GO LIVE);
- Les données dans Thémis correspondent aux données du SCDF (actuellement, on travaille sur les données du mois de mars dans Thémis: ce qui signifie que 3 mois doivent encore être transférés);
- Les corrections des données nécessaires ont été exécutées, de telle sorte que l'on pourra garantir des données de qualité et réduire les différences de calculs au minimum;
- les rôles et sécurités pour les zones pilotes sont créées (il a été demandé aux zones pilotes d'examiner comment elles veulent travailler dans Thémis pour mi-août avec leurs rôles et sécurités. Les rôles et les sécurités déterminent pour le futur ce que les utilisateurs peuvent voir et faire dans Thémis sur base du rôle qui leur a été attribué).

2e phase ... de 12 à 52 zones pilotes

A l'automne, le SSGPI souhaite élargir le groupe de zones pilotes actuelles avec une quarantaine de zones supplémentaires.

Les zones qui participeront à cette deuxième phase, le font sur base volontaire. Elles se sont portées candidates à l'occasion de l'appel lancé lors des sessions d'informations provinciales de mars 2009.

Les 13, 14, 17 et 18 août, ces zones de police sont invitées au SSGPI. Lors de ces sessions, les principes fondamentaux de Thémis seront exposés et elles accéderont au trajet qu'elles parcourront avec le SSGPI en préparation au GO LIVE du 01-01-2010.

Travailler avec les zones pilotes ... un indicateur important pour la réussite du projet

La collaboration avec les zones pilotes est essentielles pour la réussite du projet moteur salarial. Le SSGPI souhaite avec les zones pilotes:

- Définir les différents types de fonctionnement décentralisé;
- Etablir une évaluation de l'impact du fonctionnement décentralisé au niveau des futurs utilisateurs centralisés et décentralisés;
- Tester l'application et la connectivité via portal et internet;
- Maintenir la qualité des données nécessaires pour un calcul salarial correct;
- Garantir la comparaison des runs parallèles (résultats des calculs du SCDF doivent être comparés avec les résultats de calculs de Thémis);
- Etablir les différentes possibilités dans le domaine des rôles et sécurité et les tester;
- Apprendre avec les nouveaux outputs qui arrivent de Thémis;
- Entretenir les contacts avec les maisons de software et mettre les informations nécessaires à disposition;
- Elaborer les processus nécessaires.

L'objectif final de cette phase pilote est, aussi bien de la première vague de zones pilotes que de la seconde, d'acquérir assez d'expérience et d'avoir des 'bonnes pratiques' de façon à ce que le GO LIVE du 01-01-2010 se passe sans difficulté.